Palais de justice, 1680, boulevard St-Joseph, Drummondville (Québec) J2C 2G3 Téléphone : (819) 478-3184 Télécopieur : (819) 475-8486 Courriel : steve-j.reimnitz@judex.qc.ca

Drummondville, ce 2 septembre 2020

« Par courrier électronique »

À tous les avocates et avocats du district de Drummond

Objet : Précisions - Déroulement des auditions à la Cour Supérieure du district de Drummond

Maîtres.

En lien avec la rentrée judiciaire toute particulière de cette année, je vous transmets par la présente certaines précisions concernant la manière dont les auditions devront se tenir en Cour Supérieure la prochaine année.

Audition virtuelle

Comme pour la majorité des palais de justice de la province, l'utilisation des moyens technologiques est privilégiée pour tenir des auditions, que ce soit pour la pratique ou les auditions au mérite.

Comme vous le savez, depuis plusieurs mois nous utilisons l'outil WEB RTC.

J'ai été informé, jeudi le 27 août dernier que pour tous les palais de justice y compris, bien sûr Drummondville, il y aura déploiement de l'outil informatique « Microsoft Teams » pour la tenue de toutes les auditions en salle virtuelle et semi-virtuelle.

Bien que j'aurais apprécié, tout comme vous, de pouvoir bénéficier d'un délai plus long afin d'assurer cette transition, le fait est que nous n'avons aucun choix.

Un mot pour vous encourager... J'ai suivi récemment une formation relativement à « Microsoft Teams », l'apprentissage se fait bien et l'utilisation est efficace.

Dès le 8 septembre 2020, les auditions prévues au rôle de mérite se dérouleront à partir de la plateforme « Microsoft Teams ». La direction du greffe m'informe aussi qu'un

communiqué vous sera transmis pour vous informer des modalités d'utilisation de « Microsoft Teams ».

La même plateforme sera utilisée pour les auditions lors des journées de pratique. Madame Ferland-Lamontagne vous transmettra un courriel vous indiquant les modalités à suivre.

Veuillez noter cependant que l'appel du rôle de pratique aura lieu comme à l'habitude par conférence téléphonique la veille de la journée de pratique à 14 h.

Pour les gestions, les auditions se tiendront soit par conférence téléphonique ou par « Microsoft Teams ». Vous serez avisés préalablement.

Concernant les demandes de soins, tout dépend de la demande qui est faite par la personne concernée par la demande ou par son avocat. Aussitôt qu'une demande d'audition en présentiel est faite pour une demande de soins, l'autorisation sera donnée pour une audition en personne.

Fixation des dossiers au mérite

Relativement à la fixation des dossiers au mérite qui ont été remis à cause de la Pandémie, nous avons choisi d'utiliser l'outil informatique « Doodle » qui permet de fixer plus rapidement les dossiers. Vous recevrez sous peu les modalités de fonctionnement à cet effet.

Il n'y aura par conséquent plus d'appel provisoire des dossiers au mérite tel que cela se faisait auparavant.

Notez que pour l'année 2021, j'ai obtenu du bureau du Juge en Chef, 15 jours juges additionnels pour refixer les dossiers au mérite qui ont été remis à cause de la Covid-19. Cela aura pour effet de diminuer les retards causés par la suspension des activités de la Cour.

Dossiers de trois heures et moins

Relativement aux dossiers sur le rôle spécial, madame Ferland-Lamontagne m'informe que plusieurs dossiers ont déjà été fixés sur un prochain rôle. Pour les dossiers qui n'ont pas déjà été refixés, vous devez en faire la demande à la greffière spéciale.

Je me permets de mentionner qu'à quelques reprises des auditions fixées pour trois heures et moins ont requis beaucoup plus de temps.

Je demande votre collaboration afin que <u>le temps annoncé à la déclaration</u> commune corresponde à la réalité et que ce temps d'audition annoncé soit respecté.

Le greffe numérique

L'utilisation du greffe numérique est un outil qui améliore le service aux justiciables. Cependant, afin d'assurer une utilisation maximale, il faut respecter certains délais.

Pour s'assurer que les documents transmis au greffe numérique soient remis au juge procédant à l'audition du dossier, la direction du palais m'informe que les documents déposés au greffe numérique doivent être transmis <u>au plus tard à 16 h la veille de l'audition.</u>

Mot de la fin

Vous avez tous bien collaboré pour passer à travers cette première période d'adaptation imposée par la Covid-19.

La période du 13 mars 2020 à aujourd'hui a représenté un défi majeur pour vous tous. Vos habitudes de travail ont été bouleversées. Merci d'avoir relevé ce défi avec brio.

Je compte sur votre collaboration pour que la suite des choses puisse se dérouler avec autant de succès.

Un merci spécial doit être adressé à mon adjointe, au personnel du greffe et à la greffière spéciale. L'adaptation constante que nécessite la situation que nous vivons est, pour eux aussi, un défi important.

Pour toute question relativement au présent communiqué ou autres sujets, veuillez communiquer avec moi ou mon adjointe.

Je compte de nouveau sur votre collaboration et vous prie d'agréer, Maîtres, mes sentiments les meilleurs.

STEVE J. REIMNITZ, J.C.S Juge coordonnateur du district de Drummond

SJR/soa

c. c. : Honorable Jean-Guy Dubois, J.C.S.
Me Geneviève Ferland-Lamontagne, Greffière spéciale
Mme Guylaine Salvas, Directrice
Mme Annie Morissette, Maître des rôles